

PEYRAT DE BELLAC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2019

Alimentation Marchoise

Bar • Tabac • Presse • FDJ
Plats cuisinés • Epicerie
Rayon boucherie charcuterie
Fruits & légumes • Dépôt de Pain • etc...

Livraison possible à domicile

87330 Mézières sur Issoire
05 55 68 33 50



Maçonnerie

NEUF & RÉNOVATION

Terrassement - Façade - Charpente
Couverture - Plâtrerie

10, rue des Lilas - **87300 BELLAC**
TÉL. 05 55 60 47 19
06 31 54 78 64 - 06 40 20 88 34
email : mabire-moreau-maconnerie1@orange.fr

**CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie**

**SARL Serge
RESTOUEIX**

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81

**HOTEL-RESTAURANT
LE MANGUIER**
Les Châtaigniers

4 Route de Poitiers
87300 PEYRAT DE BELLAC
05 55 47 32 21
contact@hotel-restaurant-bellac.com



Lavergne
motoculture

Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

**HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO**

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

05 55 68 09 30

Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslavergne@wanadoo.fr
Site : www.etslavergne.com

B-PATRICK TAXI

TAXI

Taxi-Transport de malade assisté professionnellement

Tél: 06 78 31 85 50 - 05 55 68 03 65 - 09 71 29 67 88

Patrick Bardet 1, rue du coq
patrickbardet@gmail.com 87300 Bellac

Assistance 24/24 - 7j/7

B-PATRICK TAXI

BELLAC - NOUIC - CHAMBORET - LE DORAT

- Taxi conventionné toutes caisses d'assurance maladie et mutuelles.
- Transport privé, gare, aéroport.
- Véhicules de 1 à 9 places climatisés.



**Plomberie - Chauffage
Pompe à Chaleur - Géothermie
Solaire thermique - Climatisation
Couverture - Dépannages**



Sylvain BARDU

2, rue Saint Paul

87300 PEYRAT-DE-BELLAC

entreprise.bardu.sasu@gmail.com

www.plomberie-chauffage-bardu.fr

05 55 68 77 45 - 06 87 87 53 06



LE MOT DU MAIRE

Chères Peyrachonnes, Chers Peyrachons, Cher(e)s ami(e)s, D'ici quelques jours, nous allons tourner déjà la dernière page de l'agenda 2019 et nous voici prêts à aborder l'année suivante.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal. Avec le conseil municipal, notre objectif est de vous apporter les informations sur la vie de la commune. Au quotidien, nous essayons de vous communiquer un maximum d'informations par voie de presse et par l'intermédiaire du pôle multimédia. Nous sommes chaque jour à vos côtés et à votre écoute dans notre belle commune de Peyrat de Bellac.

Les travaux et les dossiers qui ont mobilisé l'équipe municipale en 2019 sont pour certains réalisés comme l'entretien des bâtiments communaux, la voirie... D'autres sont en cours de réalisation comme la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devrait se faire courant 2020. La sécurité des entrées de bourg et les travaux du chemin piétonnier sur la RD49 A (route de Beaujour) devraient voir le jour début 2020. Je dirai tout simplement qu'il faut laisser du temps au temps pour monter et ficeler les dossiers...

Cette année encore, je remercie le tissu associatif de notre commune. Les associations sont des rouages essentiels de la vie de notre commune de Peyrat de Bellac. L'implication des associations par l'intermédiaire des bénévoles est formidable et permet à notre commune d'être dynamique, agréable et conviviale. La preuve en a encore été faite lors du week end du Téléthon des 6 et 7 décembre 2019. J'adresse un remerciement tout particulier à M. le Maire de Cieux, à son conseil municipal et aux associations de Cieux pour leur 3^e participation au Téléthon à Peyrat de Bellac. Je souhaite à tous les bénévoles que je sais généreux, disponibles et compétents de réussir à concilier vie familiale et vie associative. C'est un vaste programme qui se gagne jour après jour.

Pendant cette année 2019, il y aura malheureusement eu des moments difficiles comme la canicule, la sécheresse, les incendies, les tremblements de terre, les inondations, ... qui même si nous ne sommes pas directement impactés dans chaque situation bouleversent nos vies et nous font prendre conscience que nous ne pouvons pas rester indifférents.

Mais en ce mois de décembre, il y a également, et c'est heureux, des raisons de se réjouir. Les fêtes de fin d'année approchent et seront l'occasion de se retrouver, de partager des moments privilégiés en famille et entre amis.

Je remercie bien évidemment toutes les personnes qui permettent l'élaboration du bulletin municipal.

Je remercie également les employés communaux qu'ils soient au service administratif ou au service technique, les adjoints et les conseillers municipaux pour leur aide et leur temps passé sur des dossiers qui ne sont pas toujours évidents mais qui sont toujours passionnants.

Au nom de la municipalité, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de paix. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020.

A Word From The Mayor

Ladies and gentlemen, dear friends, in a few days we will turn the last page of the 2019 calendar and here we are ready to tackle the coming year.

I hope you will enjoy reading this new council bulletin. The goal of the town council and myself is to keep you up to date with local news. We try to communicate as much as possible through the press and via our website. Each day we are by your side and at your service in our lovely town of Peyrat de Bellac.

Some projects the team worked on in 2019 have already come to fruition, like the maintenance of our council buildings and our roads. Other are ongoing, like the Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (local zoning plan) which

SOMMAIRE

INFOS ET SERVICES	2
VIE COMMUNALE	6
FETES ET CEREMONIES	10
COMMUNUTE DE COMMUNES	13
PAYS HAUT-LIMOUSIN	16
PERMANENCES	17
VIE ASSOCIATIVE	18
FESTIVITES 2020	28

Crédit photos et rédactionnel : Mairie de Peyrat de Bellac
Conception - Publicité : Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Patural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tel. 05 55 70 32 84

should be completed in 2020. At the start of the year we will be working to make access to the centre of the town safer, and will begin work on a footpath along the R49 (route de Beaujour). I should say that planning and undertaking these projects requires time and effort.

This year I would like once again to thank all of our associations. They are the oil that keep the wheels of life turning in our commune. Their involvement and the efforts of their volunteers is wonderful and makes our village a friendly and dynamic place. This was very much in evidence during the Telethon weekend the 6th and 7th of December.

I would like to offer particular thanks to the mayor, the council, and the associations of Cieux for having participated for the third time in the Telethon at Peyrat de Bellac. I hope all the generous and skilled volunteers were able to reconcile their family time and charity work. It is a huge task that has to be managed day after day.

2019 has unfortunately known some tough periods, with a heatwave, drought, fires, earthquakes, and floods. Even if we are not directly affected, it upsets us and makes us realise we cannot turn a blind eye.

But in December, happily, we have reasons to be merry. The end-of-year celebrations are upon us and will be a time to get together and share special moments with our friends and family.

I would like to thank everyone who has helped with the creation of this bulletin. I also thank all the employees of the commune — administrative and technical — and the members of the town council for their help and time spent on projects that are not always easy but are always exciting.

On behalf of the council, I wish you happiness, good health and peace. I wish you and your loved ones a happy 2020.

Martine FREDAIGUE-POUPON

HOTEL DE VILLE (rue de la Colline)

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. : 05 55 68 11 08 - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Permanence du Maire : Madame le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au 05 55 68 11 08 pour la prise de rendez-vous.

La commune dispose d'un site Internet géré par le Pôle Multimédia.

Il comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, les menus de la cantine, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations. Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site. Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél. 05 55 60 44 51, courriel pmpeyratdebellac@orange.fr). Voici l'adresse du site :

<http://peyratdebellac.e-monsite.com>



BIBLIOTHEQUE - VIDEOOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Horaires d'ouverture :

- les lundis et mercredis de 8h à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau de lecture intercommunal du Haut-Limousin en Marche. Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

L'enregistrement des demandes de cartes d'identité et de passeports étant désormais réalisé exclusivement dans les communes équipées de dispositifs de recueil (stations biométriques), veuillez vous informer et prendre RV auprès de la mairie de Bellac au 05 55 68 10 61.

DEMATERIALISATION DE LA DELIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Depuis le 06 novembre 2017, les guichets cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés au public. Les démarches se font désormais exclusivement en ligne à partir du site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>.

Les usagers peuvent effectuer leurs démarches sur Internet soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas Internet, pourront être accompagnés en sous-préfecture (à condition d'être autonomes avec l'outil informatique) ou bien dans un point d'accueil numérique tel que l'association Familles Rurales située 17 place du Palais – 87300 Bellac (qui vous offre la possibilité de vous aider gratuitement et en toute discrétion les lundis-mardis et vendredis : 9h-12 et 13h30-17h30 ainsi que les mercredis et jeudis de 9h à 12h).

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) :

0 800 455 416

ELECTIONS MUNICIPALES

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

Dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 07 février 2020.

Vous pourrez vous inscrire, soit :

- en sous présentant à la mairie jusqu'au **vendredi 07 février 2020 avant 17h00** avec les pièces habituelles demandées (carte nationale d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois),
- directement par internet sur le site service-public.fr
- par courrier (compléter le cerfa n° 12669*02 et joindre copie pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Avec la mise en place du répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Un arrêté du Ministère de l'intérieur du 16 novembre 2018, a modifié et restreint la liste des pièces d'identité acceptées lors des élections. Aussi, afin de pouvoir voter, vous devrez impérativement présenter, soit :

- une carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- la carte du combattant avec photographie,
- un permis de conduire.

Aussi, vous êtes invités à vérifier vos pièces d'identité car vous ne pourrez plus voter si vous présentez une carte nationale d'identité périmée depuis plus de 5 ans ou les cartes du combattant sans photographie.

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^e CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire. A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents,
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

A cet effet, nous vous rappelons que des bornes canines ont été installées place de la Mairie, place Chabellard, place Saint-Maixent et près du parking du Stade. Ces équipements mettent à disposition des propriétaires de chiens des sacs en plastique, afin de maintenir nos trottoirs propres. Aussi, nous faisons donc appel à votre civisme afin de respecter le travail de nos employés communaux et offrir ainsi à nous tous un cadre de vie plus agréable.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes. Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et des conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts de jardin, de tonte et de taille est désormais **interdit** pour tous les particuliers, **toute l'année et en tout lieu du département**. Les particuliers doivent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou procéder à leur broyage.

Cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année, s'étend également aux professionnels et aux agriculteurs **sauf à remplir** certaines conditions valant exception. Dans ces cas, il est nécessaire de contacter le secrétariat de mairie pour connaître la procédure.

Cette réglementation est consultable dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental - article R.541-8 du code de l'environnement et précisé par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011. L'objectif est de renforcer la prévention des incendies et de préserver la qualité de l'air.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces dispositions préfectorales et nous espérons que vous serez vigilants et sensibles sur les conséquences parfois désastreuses des négligences ou imprudences dans l'utilisation du feu.

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (vous êtes passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L65 du Code des postes et télécommunications électroniques). Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

AVIS AUX FOYERS RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** pour ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.



16-25 ans !... la Mission Locale Rurale... c'est pour vous !

La Mission Locale Rurale de la Haute Vienne assure une **mission de service public** et offre un **accompagnement et des services GRATUITS**. Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** : Aix-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Bellac et dispose de 20 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges).

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera des conseils personnalisés **sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne !**

Venez nous rencontrer pour :

- Avoir des conseils sur l'emploi, trouver des offres, rencontrer des employeurs et des professionnels... ;
- Trouver votre voie professionnelle, un métier qui vous plaît, faire une formation ;
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activités, faire des immersions en entreprises ;
- Bénéficier d'aide dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à

l'obtention du permis de conduire), l'accès à **vos droits** dans le domaine de la **santé**, et à un réseau pour la vie quotidienne (**sport, loisirs, culture**)...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en oeuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !

- **Une équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux à vos besoins :**
Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la relation entreprises.
Une référente Handicap et une référente Alternance / Apprentissage
1 conseillère dédiée à la Formation Professionnelle.
Une offre de services gratuite.
- **Un appui au recrutement :** Préparation, Mise en oeuvre et Accompagnement.
Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Aider à la décision du choix du contrat de travail et informations sur les aides à l'emploi.

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

• **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises :**

Promouvoir vos métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.

Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : Job Dating Jeunes et entreprises.

Accueillir un jeune en immersion dans votre entreprise.

LE MOT DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Avec ses 21 cantons dont plus de la moitié représente encore des territoires ruraux, le Département de la Haute-Vienne se bat pour garantir un développement équilibré de son territoire et assurer la même qualité de vie aux 375 781 habitants.

Il est un des 12 départements de la région Nouvelle Aquitaine et nous sommes les élus que vous avez choisis sur le canton de Bellac, au sein de l'assemblée départementale.

Les conseils municipaux et les communautés de communes nous demandent régulièrement un soutien financier et technique pour leurs projets et ils ont raison.

L'année passée, nous avons rappelé la grande palette des aides départementales :

- Les opérations de voiries, de réseau d'eau potable ou d'assainissement
- Les besoins d'électrification, de wifi ou de fibre pour l'internet
- Les aménagements des centres-bourgs encore renforcés cette année
- Les aides vers l'école, le sport, la protection du patrimoine...

Si l'Agence Technique départementale de la Haute-Vienne (ATEC) est un outil très apprécié par les collectivités, la présence des 29 Maisons du Département (MDD) au plus près des Hauts-Viennois permet de renseigner et d'accompagner tous les usagers :

- Les acteurs de la vie économique en milieu rural
- Les agriculteurs avec le doublement des aides aux CUMA, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et le soutien aux investissements sur les bâtiments d'élevage
- Le soutien aux commerces de première nécessité, les aides à la réhabilitation des façades ou la participation aux projets immobiliers d'entreprises
- Les habitants de tout secteur pour les questions portant sur :
 - La petite enfance PMI, l'accueil des enfants (assistantes maternelles...)
 - Le soutien apporté aux collégiens et à leurs familles (sorties scolaires, financement d'un second jeu de livres...)
 - Les aides en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées ou celles au logement, à l'emploi et à la insertion

9 jeunes sur 10 sont satisfaits pourquoi pas vous !

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de BELLAC

2, rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous :

N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 68 87 54

<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>

<https://www.facebook.com/mlrhv87/>

• Enfin, les accompagnements du Conseil départemental sont aussi présents vers le tourisme, la culture (Culture au Grand Jour, Festivals) et sport à tous les niveaux.

Au moment où les soutiens de l'Etat se font plus rares, ces aides du Conseil départemental demeurent essentielles pour notre territoire.

Savez-vous aussi :

• Que le Conseil départemental n'a plus la compétence « transports scolaires » : c'est la Région qui gère aujourd'hui cette compétence

• Que nous aidons les adolescents des classes de 6^e et 3^e pour le sport et la culture, que nous multiplions le nombre de bourses d'aide au permis de conduire et que nous agissons pour la mobilité des étudiants à l'étranger

• Que le Conseil départemental valorise la plateforme « AGRILocal 87 » au début réservée aux collèges, elle est aujourd'hui utilisée par les communes, les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la gendarmerie, les accueils de loisirs...

• Que nos participations vont de la réfection des toitures du Chenil du Mas du Loup (SPA de Couzeix) à la sauvegarde de l'aéroport de Limoges-Bellegarde, au fonctionnement du Laboratoire départemental, au Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et demain peut être au doublement de notre participation sur la RN147 si l'Etat, propriétaire, nous accorde une 2x2 voies et enfin les premiers coups de pioche...

Une fois de plus, nous tenons à remercier votre maire et son conseil municipal d'avoir bien voulu insérer notre article au sein du bulletin municipal de votre commune.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.



**Martine
FREDAIGUE-POUPON
Stéphane VEYRIRAS**

Etat civil année 2019

NAISSANCES

le 30 janvier
le 1^{er} février
le 17 août
le 25 août

Lyana SAINOT
Paul Thierry Serge DUCATEZ
Maël BICHAUD
Gaspard TOCQUET

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux nés.

MARIAGES

le 13 juillet
le 03 août
le 10 août
le 24 août
le 31 août

MESNIL Guillaume Marcel Sébastien et LAMOOT Aurélie Jessica Aurore
JOUHANNAUD Anthony Cédric et BONNET Séverine
SOUVIGNET Julien Gérard et BOURRET Sandra
SERRIER Bertrand et RULLIER Anne-Sophie
BARDU Sylvain et DELPEUCH Aurore

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

DECES

le 07 janvier
le 16 avril
le 16 avril
le 22 avril
le 04 mai
le 17 mai
le 25 juillet
le 06 septembre
le 05 octobre
le 06 octobre
le 25 novembre
le 06 décembre
le 09 décembre

Raymonde Marguerite PÉRICAT épouse CALLOCH
Michel PERROT
Emile Albert BRUN
Christiane Louise JAMMET veuve MAITRE
Michel Claude PAILLIER
Bernard Marie CALLOCH
Renée Marcelle GRENIER veuve HÉBRAS
Marcel MATHIEU
Elise Renée BOISSEUIL veuve CHÂTEAU
Bernadette DECRESSAC épouse CHÂTEAU
Alain Dominique BARLIER
Madeleine Claire Marcelle COUTURAUD veuve DESPLANCHES
Denise Blanche Marguerite DANMAILLE veuve BALEYNAUD

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis 1^{er} novembre 2017, faire

enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Rappel : Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Au cours de l'année 2019, nous avons enregistré 2 PACS.

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT au 01.01.2019

Location du bar seul : 130 €

Location salle du haut : 330 €

Location salle du bas : 140 €

(Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune).

TARIFS 2019

Cantine : 2,60 € depuis le 1^{er} septembre 2014

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Depuis le 1^{er} septembre 2014, le prix de la garde est fixé à 1,30 €/enfant/garde et gratuit pour le 3^e enfant d'une même famille.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2019

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	70 €
- Association Française contre les Myopathies	70 €
- Amicale de l'École des 2 Tilleuls	450 €
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	100 €
- Shogun karaté	250 €
- Association Vélo Nature	200 €
- FNATH	70 €
- Association « Jour de soie »	200 €
- Art'Abesque	200 €
- GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	70 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	300 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	280 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	450 €
- Noussat Adhère	280 €
- USP	800 €
- Pupilles de l'enseignement public	50 €
- Ligue contre le cancer	70 €
- Prévention routière	50 €
- Anciens exploitants agricoles	15 €
- Les Amis d'Alsace	200 €
- Les Amis d'Alsace (subv.exceptionnelle venue des Alsaciens week-end de l'Ascension)	200 €
- Planning familial Haute-Vienne	70 €
- Tech Ovin (APOSNO)	100 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 ET BUDGETS 2019

Approbation du compte administratif 2018

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CONTE, le compte administratif de 2018 dressé par Madame le Maire Martine FREDAIGUE-POUPON est adopté ainsi :

• compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : 704 321,19 €
- recettes de fonctionnement : 1 231 505,42 €
- dépenses d'investissement : 1 131 441,00 € (restes à réaliser)
- recettes d'investissement : 182 159,58 €

• compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : 33 029,36 €
- recettes de fonctionnement : 66 759,57 €
- dépenses d'investissement : 278 812,72 €
- recettes d'investissement : 261 004,39 €

Vote du budget primitif 2019

• Service public d'assainissement

Surtaxe communale d'assainissement :
Partie fixe : 55 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables
Partie variable : 1,69 € / M³ d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 124 874 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 67 133 €

• Budget principal

Taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

- dépenses et recettes d'investissement : 543 441,00 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 911 837,00 €

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de :

VEOLIA - ZI OCCITANIA

La Croix du Breuil - 87250 BESSINES SUR GARTEMPE

Tél. : **05 55 67 71 90**

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 774,00 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour le restaurant scolaire et les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2019

Le conseil municipal a voté une participation de 6,00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2019.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 724,27 € pour l'année scolaire 2019/2019 concernant 2 enfants domiciliés sur la commune (en résidence alternée) mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

L'ECOLE DES 2 TILLEULS

La rentrée s'est faite le 2 septembre 2019 avec ses larmes et ses sourires. Il est toujours difficile pour certains enfants de quitter leurs parents – pour les parents, il est toujours difficile de quitter leurs enfants – et pour d'autres enfants, ils sont contents de revenir à l'école car ils vont revoir leurs copains et leur copines ainsi que les enseignants, la cantinière et le personnel communal à la cantine et à la garderie.

Les enfants sont 89 à fréquenter l'école des 2 Tilleuls :

- 22 élèves dans la classe de M^{me} Catherine RIVIERE
- 15 élèves dans la classe de M^{me} Eve DUCHAMBON
- 25 élèves dans la classe de M^{me} Marie CAVAGNE
- 27 élèves dans la classe de M. Laurent CHAMPEYMONT – Directeur de l'école

M^{me} Coralie BOURBON assure les décharges de direction le vendredi.

Le mot du directeur

- L'année 2019 s'achève, laissant des élèves et des personnels connaître une nouvelle fin d'année scolaire et une nouvelle rentrée de septembre. L'école des Deux Tilleuls a donc connu quelques larmes, beaucoup de sourires et de nombreux moments fédérateurs lors de l'année écoulée. De la Petite Section au niveau CM2, 89 élèves fréquentent actuellement l'établissement Primaire de Peyrat-de-Bellac.

- Comme tous les ans, l'année 2019 a été rythmée par le projet d'école et de nombreuses activités culturelles, sportives et citoyennes. La Médiathèque intercommunale de Bellac, le cinéma Le Lux, la compagnie de théâtre Les 3 Chardons, l'USEP ont permis aux élèves de s'ouvrir au monde et de mettre en pratique tous les savoirs théoriques mis en avant par les enseignants. L'équipe pédagogique de l'école adresse alors un immense merci à tous les partenaires du territoire qui accompagnent l'instruction et l'éducation de nos chers enfants pour les amener à être des adultes responsables, autonomes et pleins d'initiatives.

- L'école remercie aussi l'Amicale des Parents d'élèves de la commune et notamment ses Présidents 2019 : Vincent COURTILOUX et Christophe CHENU. Associée aux enseignants ou lors de ses activités propres comme l'organisation du spectacle de Noël ou encore les voyages de fin d'année, l'Amicale accompagne les élèves avec affection, dévouement et qualité. Les enseignants savent qu'ils peuvent compter sur des parents d'élèves à l'écoute, soucieux du bien-être et de l'épanouissement des élèves. C'est dans cet état d'esprit très positif que la fête de fin d'année 2018-2019 a été une réussite malgré des conditions très particulières cette fois. Le spectacle a été une réussite et le repas qui a suivi un moment de partage apprécié par tous. Vivement juin 2020 pour revivre de tels moments autour de nos élèves !

- Tous les membres de la communauté éducative de l'école des Deux Tilleuls vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2020. Que le nouveau millésime nous apporte à tous beaucoup de moments ensemble dans le seul intérêt des élèves !

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Les TAP ont lieu tous les lundis de 16h00 à 17h30.

L'année est découpée en 5 périodes.

P1 : du 02/09/19 au 14/10/19

P2 : du 04/11/19 au 16/12/19

P3 : du 06/01/20 au 17/02/20

P4 : du 09/03/20 au 13/04/20

P5 : du 04/05/20 au 29/06/20

Depuis la rentrée scolaire il y a 14 enfants inscrits pour participer aux ateliers.

Sur la P1 il y avait deux animateurs, les activités proposées furent sport de réflexion et création de rentrée.

Pour la P2 un projet pour décorer la cantine a été mis en place par les deux intervenantes.

Pour les autres périodes, les activités n'ont pas été choisies. La seule activité déjà positionnée, "Les gestes 1^{er} secours" seront mis en place par un professionnel avec la classe du Directeur.

Le petit déjeuner de Noël

La municipalité a organisé le petit déjeuner de Noël le 20 décembre 2019. Tous les enfants ont pu déguster chocolat chaud, lait chaud ou froid, jus de fruit accompagné de délicieuses viennoiseries. Et comme tous ces enfants ont été très sages depuis la rentrée scolaire, le Père Noël est arrivé sous le regard émerveillé des petits écoliers avec sa hotte garnie de friandises et son costume tout neuf Oh oh oh...

Les enfants ont des yeux qui pétillent, ils acclament les Père Noël et chantent des chansons de Noël. Cette matinée est vraiment magique et féérique. Merci aux enseignants, au personnel communal et aux élus d'avoir aidé à organiser ce moment d'émotion accompagné d'impatience et d'excitation.

LES TRAVAUX

Mairie

La peinture des menuiseries extérieures, des appuis de fenêtres, des grilles de défense, des gardes corps, du plafond du porche d'entrée ont été effectuées à l'automne.

Les volets roulants manuels commençant à donner des signes de fatigue ont été remplacés par des volets roulants électriques en aluminium au niveau des bureaux et de la salle du conseil municipal.

Les avants toits en bois ont été remplacés par des avants toits en PVC.

Extension de l'éclairage public

Chemin de la Vie Creuse par la pose d'un candélabre.

Ecole des 2 Tilleuls

Les travaux de peinture et de plomberie ont été effectués dans le bureau du directeur d'école. L'éclairage dans les salles de classe devenu obsolète a été remplacé par la pose de pavés LED lumineux au plafond. Ce nouvel éclairage permettra de faire des économies d'énergie et sera durable. La toiture de la classe de maternelle a été démoussée.

Stade

La peinture des portails et des piliers d'entrée au stade ont été renouvelées. La porte des WC a été changée. Elle est désormais en PVC.

Eglise

Le moteur de la cloche a été réparé et un électro tintement a dû être installé.

« Nouveau » cimetière

La croix au milieu du cimetière commençait à être très abîmée par les aléas climatiques. Il était devenu nécessaire de la changer. Une nouvelle croix en bois exotique a donc été fabriquée. Elle a été peinte et posée par le service technique de la commune. Les murs d'enceinte en pierre ont été nettoyés et démosés tout comme l'abri.

Stèle du Vincou

La plaque de la stèle commémorative du combat de Peyrat de Bellac le 11 juin 1944 a été enlevée et remplacée par une nouvelle plaque en granit sur laquelle les noms des 5 héros morts pour que vive la France sont plus visibles par toutes les personnes venant se recueillir devant la stèle.

Voirie

Comme tous les ans, des travaux de voirie sont effectués pour entretenir nos routes communales :

- Route de La Chèze : enrobé à chaud
- Breuil Haut : empierrement et enrobé à chaud
- Noussat : pose de caniveaux et reprise de chaussée
- Plaisance Haut : pose de grilles avaloirs et reprise de chaussée

La commue remercie le Conseil départemental, le SEHV pour les aides apportées à la commune de Peyrat de Bellac. Ces subventions ont permis à la commune d'entreprendre et d'effectuer certains travaux ci-dessus référencés.

REALISATION DE LA FRESQUE SUR LE MUR DE L'ECOLE DES 2 TILLEULS



Après une expérience bien réussie dans la salle polyvalente en 2016, l'équipe de l'association Art'Abesque a répondu favorablement à la municipalité en acceptant de réaliser bénévolement une fresque sur le mur de l'école des 2 tilleuls, rue de l'Ancienne Mairie. Ecole oblige, il a été décidé que 3 fables de Jean de La Fontaine seraient le thème de la fresque : le loup et l'agneau, le corbeau et le renard, le lièvre et la tortue. Avant de commencer la fresque, il a fallu préparer le mur afin qu'il présente une surface plane et lisse et donc presque parfaite pour pouvoir peindre sur ce mur les différents motifs. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la création de cette fresque

malgré quelques fois une météo peu clémente. Cette fresque va permettre d'embellir le mur de l'école des 2 Tilleuls qui était terne et va donner de la couleur à la rue de l'Ancienne Mairie. Quelques retouches restent à faire. En attendant que la fresque soit complètement terminée, la municipalité adresse toutes ses félicitations à l'équipe de M. Claude LENOBLE.

DECORATION D'HALLOWEEN



Le 31 octobre, une animation « étrange » au moment des fêtes d'Halloween a été créée devant la Mairie. Des toiles d'araignées de différentes couleurs ont été installées. On pouvait aussi y voir des araignées « courant » sur ces toiles... Des citrouilles offertes par un habitant de la commune ont décoré les marches de la Mairie. En fin d'après-midi, les enfants déguisés avec des costumes effrayant sont passés à la Mairie... Ils sont repartis heureux d'avoir rempli leurs poches de friandises ! Même la façade de la mairie a pris les couleurs d'Halloween pendant quelques jours... Quelle ambiance !

LES COLIS OU REPAS DES AINES

Avant les fêtes de Noël, le Maire et les conseillers municipaux ont eu le plaisir de distribuer les colis de Noël au domicile des personnes de la commune âgées de 70 ans et plus. Depuis plusieurs années, les aînés ont le choix de participer au repas ou d'avoir le colis. Les personnes hospitalisées ou en maison de retraite n'ont pas été oubliés non plus. La distribution est toujours un moment privilégié de visite pour se rencontrer et c'est dans ce sens que nous le faisons. **En 2020, le repas des Aînés sera servi le dimanche 12 janvier à partir de 12 heures à la salle polyvalente.**

Les administrés de 70 ans et plus, non-inscrits sur les listes électorales, sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier du repas ou du colis.

DECORATIONS DE NOEL

Cette année, il a été mis l'accent sur la décoration route de Beaujour. Merci à M. et M^{me} DEKKERS et à leur fille de nous avoir donné plusieurs sapins pour créer une animation avec les rennes installés dans le parc. Ils ont participé à l'installation de cette décoration qui anime cette entrée de bourg. Les autres décorations ont été installées. Elles ravissent comme d'habitude les yeux des petits et des grands... (Illustrations en page de couverture.)

LA CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sur la commune ont été accueillis par la municipalité le 1^{er} mars à la salle des associations. M^{me} le Maire a souhaité la bienvenue à chaque nouvel arrivant en insistant sur le fait qu'il est important de se rencontrer pour faire connaissance. Ensuite, elle a présenté la commune de Peyrat de Bellac en mettant en avant son histoire, son patrimoine, ses personnages célèbres, ses chemins piétonniers, son tissu économique, son école... Des photos prises tout au long de l'année par J. Louis Conte, 1^{er} adjoint ont accompagné cette présentation. M^{me} le Maire a remercié les associations de la commune pour leur présence. Chaque association s'est présentée et a décrit ses activités. Ensuite, chaque nouvel arrivant s'est présenté et expliqué le pourquoi de sa venue dans la commune : motif professionnel, retraite au calme ou encore retour aux sources. Guy MERIGOUT, responsable des « accueils » à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche était également présent et a fait un discours de bienvenue à tous et a présenté la CCHLeM.

Après toutes ces explications et présentations, il ne reste plus qu'aux nouveaux arrivants à couler des jours heureux en terre peyrachonne et pour bien commencer ce parcours, le verre de l'amitié était de mise et il a permis de faire plus ample connaissance.

La prochaine cérémonie des nouveaux arrivants se tiendra le 7 février 2020 à 19h, merci de bien vouloir vous faire connaître à la Mairie de Peyrat de Bellac si ce n'est déjà fait.

LA CHASSE AUX OEUFS

LA POULE N'A PAQUES CA A FAIRE...

Le dimanche 21 avril les enfants de l'école des 2 Tilleuls s'étaient donné rendez-vous à 10 heures dans le parc du Presbytère avec leurs parents, grands-parents, frères, soeurs pour une chasse aux oeufs organisée par la municipalité en partenariat avec l'amicale des parents d'élèves.



Toutes et tous sont pressés de partir à la conquête d'œufs en chocolat. Avant le top départ, les enfants reçoivent un panier pour y déposer les oeufs et vers 10h30, ça y est, c'est le coup d'envoi pour partir à la chasse aux oeufs. Les enfants démarrent dans tous les sens et les plus petits sont aidés par leurs parents. Ils tournent autour du puits, suivent les murs d'enceinte du parc, les murs du pigeonnier, ils regardent au pied des motifs de Pâques qu'ils ont confectionné l'année dernière pendant les activités périscolaires, regardent sous les pots de fleurs dispersés çà et là dans la pelouse pour faire plus de cachettes... Les paniers se remplissent vite, on s'arrête quelques instants pour prendre la photo et on repart chercher les derniers oeufs qui ont été oubliés. Au bout d'une demi-heure, les enfants et les adultes rentrent dans la salle du Presbytère pour se remettre de cette chasse effrénée, pour se désaltérer et déguster quiche, pizza et des fritures en chocolat.

Quelle belle matinée de Pâques !

LA SOIREE CITOYENNE

La soirée s'est tenue le 24 mai 2019 à 19h à la salle polyvalente. Cette réunion annuelle a permis de réunir les Peyrachons et Peyrachonnes. Elle a permis à la municipalité de faire une rétrospective de l'année écoulée et de donner les grandes lignes des projets à venir : travaux de voirie, entretien de bâtiments communaux, travaux dans les cimetières, aménagement de la place St Maixent, information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Un remerciement tout particulier a été adressé aux associations, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux nouveaux arrivants qui s'installent sur la commune. Les échanges avec les uns et les autres ont pu continuer autour du verre de l'amitié.

DEPART A LA RETRAITE DE FRANCOISE CHEVALIER



Le 20 septembre 2019, Madame le maire et le conseil municipal avaient convié dans la salle du conseil municipal Françoise et toute sa famille ainsi que ses collègues pour célébrer par un pot de l'amitié le départ à la retraite de Françoise après plus de 20 ans de bons et loyaux services au sein du groupe scolaire les 2 Tilleuls et plus précisément au sein de la classe de maternelle où elle occupait le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Pratiquement 500 enfants seront passés entre les mains de Françoise. Beaucoup de chemin parcouru depuis sa première journée à l'école. Beaucoup d'anecdotes plus ou moins cocasses ont jalonné le parcours de Françoise et puis une maternelle ayant vocation d'être le théâtre de la 1^{ère} séparation entre parents et enfants, Françoise a dû sécher beaucoup de larmes avec sa légendaire patience, gentillesse et... bon nombre de mouchoirs. Etre ATSEM, c'est être la confidente des enfants, c'est les coucouner, c'est soigner les petits bobos, c'est aider l'enseignante à préparer les ateliers, les jeux... et lorsque les enfants et les enseignants ont quitté l'école, c'est faire le ménage pour accueillir le lendemain, dans de bonnes conditions, tout ce petit monde. La municipalité remercie Françoise pour son implication très forte. Elle a donné le meilleur d'elle-même toujours dans l'intérêt des enfants avec beaucoup de passion et de professionnalisme. Nous souhaitons bon vent à Françoise et à son époux pour leurs nouvelles activités de retraités !

RECRUTEMENT D'UN AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)



Depuis le 2 septembre 2019, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle ATSEM à l'école des 2 Tilleuls en la personne de Maryline CARETTE. Depuis plusieurs années, elle a acquis une certaine expérience en matière d'animation auprès de la petite enfance. C'est ainsi qu'elle a été lauréate du concours d'ATSEM en 2017. Et, cette expérience, elle a souhaité en faire profiter les enfants et les enseignants de l'école maternelle et primaire des 2 Tilleuls. Il a été décidé en partenariat avec les enseignants que Maryline assurerait également le service de cantine au restaurant scolaire. Bienvenue à Maryline.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Les cérémonies commémoratives se sont déroulées les 8 mai au monument aux morts dans le vieux cimetière pour commémorer la fin de la guerre de 1939/1945, le 11 juin à la stèle du Vincou pour honorer la mémoire des martyrs du 11 juin 1944, le 11 novembre, jour de l'armistice de la Grande Guerre de 1914/1918 au monument aux morts dans le vieux cimetière. Merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent un peu de leur temps pour partager ces moments de recueillement en mémoire des hommes souvent jeunes, des femmes, des enfants qui ont donné leur vie pour que vive la France. Un merci tout particulier aux enfants et aux jeunes de notre commune qui cette année sont venus encore plus nombreux aux différentes commémorations.



Lors de la commémoration du 11 novembre, J. Guy TONDUSSON a été à l'honneur pour ses 12 années d'hommage à la Nation en tant que porte-drapeau. C'est en présence de Gérard AUZANNEAU, président départemental de l'Union Fédérale Limousine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre que François BRÉGEAUD, président de la section de Bellac a honoré J. Guy TONDUSSON du diplôme d'honneur et de son insigne pour ses plus de 10 ans de service accompli. Toutes nos félicitations à J. Guy TONDUSSON pour son dévouement.





Le Télithon s'est tenu les 6 et 7 décembre 2019. Les bénévoles de plusieurs associations de la commune de Peyrat-de-Bellac ainsi que les élus ont décidé ensemble de participer à l'organisation du week end du Télithon. Tout a commencé le vendredi 6 décembre puisqu'à 15h30 dans la cour des maternelles de l'Ecole des 2 tilleuls, tous les enfants ont ouvert leurs mains pour laisser partir dans les airs une centaine de ballons aux multiples couleurs de l'espoir avec chacun un petit mot dédié à la journée et aux enfants malades. Le temps a été de la partie et les ballons sont montés bien haut et même **toujours plus haut** dans le ciel de Peyrat.

Lâcher de ballons à l'école des 2 Tilleuls



Après le lâcher de ballons, la municipalité a invité les enfants, les parents, les enseignants, les élus, les bénévoles des associations, le personnel communal à déguster un goûter de l'amitié. Bravo à tous et un grand merci à l'équipe enseignante. Vers 18h30, départ de la retraite aux flambeaux dans les rues de la commune sur une distance de 3 kilomètres environ.



Départ pour la marche du Télithon

Au retour, les marcheurs et marcheuses ont pu consommer du vin chaud, du chocolat chaud, du café, des jus de fruits... à la buvette et déguster une ou plusieurs parts de pizzas ainsi que des crêpes au chocolat, à la confiture, au sucre ou nature. Et puis jusqu'à presque 1 heure du matin, plusieurs groupes se sont formés pour jouer à la belote ou au tarot. Quelle belle mobilisation et quelle belle soirée... toute en simplicité.

Samedi 7 décembre : Vers 15h30, cette année encore, la météo peu clémente n'a pas empêché le départ de la randonnée pédestre de 6 km sur la commune de Peyrat-de-Bellac. Au retour de la marche, les randonneurs ont été accueillis par une haie d'honneur devant la salle des associations. Ce sont les membres de l'AFM Télithon qui ont fait cette surprise aux marcheurs. Dans la salle des associations tout le monde a pu déguster le vin chaud, le chocolat chaud, le café et manger quelques crêpes ou madeleines. L'association Mouvement de Peyrat a offert une démonstration de country et a même fait danser le public jusqu'en fin de soirée.

A 20h : une centaine de personnes a participé au repas « Bœuf bourguignon - tagliatelles ». L'animation de la soirée a été assurée par Gabriel BREDIER et son fils. 4 tombolas ont été organisées durant la soirée dont une tombola gratuite. Elles ont permis à plusieurs convives de repartir les bras chargés de cadeaux. Un grand MERCI à tous les donateurs de lots qui ont fait des heureuses et des heureux.

Merci à tous les bénévoles des associations de Peyrat de Bellac qui cette année encore ont participé au Télithon 2019. Merci non seulement pour leur participation mais aussi pour leur implication, pour le temps passé à organiser ce week-end de fête.

Merci aux élus de la commune de Peyrat-de-Bellac, au personnel communal pour leur aide administrative et technique.

Merci à la municipalité de Cieux ainsi qu'aux bénévoles des associations de Cieux qui participent pour la 3^e année aux différentes manifestations du Télithon de Peyrat-de-Bellac. Les bénévoles des associations et les élus de la commune de Peyrat-de-Bellac ont eux aussi participé au Télithon de Cieux qui s'est déroulé les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre et ce, toujours dans un esprit d'échange et de partage qui est l'ADN même du Télithon...

La totalité des bénéfices des différentes manifestations organisées à Peyrat-de-Bellac sera reversée à l'AFM TELETHON. Grâce aux dons, Les premiers médicaments capables de réparer l'ADN sont là ! La thérapie génique n'est plus un rêve, elle est devenue une réalité pour les malades. En 2019, le Télithon célèbre cette révolution médicale avec la volonté farouche de multiplier les Victoires, pour qu'un jour chaque malade ait « cette chance » d'avoir un traitement.

ANIMATIONS POUR LES JEUNES

Ouverture de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

1 semaine sur 2 pendant les petites vacances.
L'été : ouvert tout le mois de Juillet.

Séjours : 2 séjours par an ; un l'hiver pendant les vacances de Février et un pendant l'été.

L'accueil de Loisirs a lieu au Dorat, un ramassage est mis en place le matin et le soir pour récupérer les enfants (accueil de loisirs de Bellac et Magnac Laval) navette payante.

Pour les vacances d'avril le thème est "Les Jeux du Passé".

Tarifs :

Séjours : Le tarif varie selon le quotient familial: (attention un tarif différent est appliqué pour les personnes hors ComCom)

- de 0 à 769 : 200 €
- de 770 et plus : 250 €

ALSH : Le tarif varie selon le quotient familial : (attention un tarif différent est appliqué pour les personnes hors ComCom).

- de 0 à 400 : 8,20 € /journée
- de 401 et plus : 8,50 € /journée
- un forfait semaine : 40 € /semaine pour les personnes ne bénéficiant pas d'aides (CAF, MSA etc).

Personne à joindre pour plus d'information :
Alexandre Boiroux **06 76 78 76 07**
aboiroux@cchlem.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2020

- **Lundi 3 février**
- **Lundi 21 septembre**
- **Mardi 25 mai**
- **Lundi 21 décembre**

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

Pour tout renseignement appeler le **05 55 76 22 78** ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, **devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.**

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le marché pour la collecte des déchets verts sera renouvelé à partir du mois de janvier par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche avec le prestataire de collecte.

Les dates de collecte des déchets verts vous seront communiquées dans le courant du 1er trimestre 2020. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le secrétariat du service Ordures Ménagères de la CCHLeM au : **05 55 76 43 44.**

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg dans les villages suivants : Sissac, Chez Giraud, Le Verger, La Ribièrre, Noussat et souhaitant bénéficier de ce service pourront déposer leurs déchets la veille et sans inscription préalable.

Les personnes ayant des déchets verts à éliminer en dehors de ces secteurs sont donc invitées à se rendre en déchetterie.

En cas de problème de collecte, veuillez contacter la **Communauté de Communes du Haut-Limousin** au : **05 55 76 43 44.**

N'ayant pas connaissance des horaires de début de collecte, il est conseillé de sortir ses déchets la veille du ramassage.

DECHETTERIE A SAINT-BONNET DE-BELLAC (Le Martinet)

Tél. : **05 55 60 80 73**

Du lundi au vendredi : 14h00 – 17h00
Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

DECHETTERIE A NOUIC (Le Moulin à Vent – Route de Mézières-sur-Issoire)

Tél. : **05 55 60 86 44**

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00
Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

DU CHANGEMENT EN DÉCHÈTERIE CONCERNANT L'APPORT DES VÉGÉTAUX

L'évolution croissante du gisement des déchets verts déposés en déchèteries et sur les plateformes a conduit le comité syndical du SYDED, le 15 avril dernier, à voter des restrictions d'apports de déchets verts en déchèteries à compter du 1^{er} juillet 2019.

En effet en 2018, **18 000 tonnes de végétaux** ont été prises en charge par le SYDED, représentant 42 % des tonnages entrants tout type de déchets confondus et une augmentation pour les seuls déchets verts de 14% par rapport à 2017, soit plus de 1 500 tonnes supplémentaires.

Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de se contenter de collecter et de traiter les déchets verts, compte tenu des impacts environnementaux et des coûts de gestion.

Ainsi, pour les particuliers, **il a été décidé de restreindre le nombre de passages à 10/an/foyer et dans la limite totale de 10m³.**

Pour accompagner ce changement, le SYDED met en place des aides spécifiques pour développer la pratique du compostage domestique ou partagé. **L'offre des composteurs à la vente à prix aidé (50% du prix réel) a été diversifiée. Un bon de commande est disponible sur www.syded87.org**

Toujours afin de limiter les apports en déchèteries et de proposer des alternatives aux usagers, **le SYDED accorde désormais en 2019 une aide financière pour l'acquisition ou la location par un particulier d'un broyeur.** (Formulaires disponibles sur www.syded87.org)

Les aides du SYDED pour le broyage :

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30% du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 200 €, dans la limite d'un seul achat par foyer, et résidant sur le territoire du SYDED).
- Une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 400 €) en cas d'achat mutualisé (3 foyers min. qui achètent ensemble).
- Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 100 €, dans la limite d'une seule location par foyer par an).

En complément au broyage et au compostage des déchets verts, d'autres alternatives existent pour limiter leur production ou les valoriser chez soi :

- **Choisir des espèces de haies et d'arbustes à croissance lente** tels que le fragon, le houx commun, l'aubépine monogyne ou encore le cornouiller sanguin, qui nécessitent des tailles moins fréquentes et produisent moins de déchets.
- **Adopter des poules** qui mangent avec appétit les restes alimentaires. Elles donnent entre 150 et 300 oeufs frais par an (en fonction de la race.)
- **Pratiquer la tonte mulching qui permet de broyer**

finement l'herbe tondue grâce à la lame de ma tondeuse. L'herbe reste sur le sol et le fertilise, le bac de ma tondeuse n'est plus à vider, il n'y a pas besoin d'ajouter d'engrais, le sol reste humide et je n'ai plus de végétaux à apporter en déchèterie.

- **Broyer mes tailles de haies et d'arbustes** Grâce au broyage, je n'ai plus à apporter mes tailles de haies et d'arbustes en déchèterie (je n'ai plus le droit de brûler mes tailles et mes haies à l'air libre depuis 2011).

J'utilise le broyat produit sous forme de paillage, ce qui protège et améliore la qualité de mon sol et limite la pousse des plantes indésirables. Je peux aussi utiliser le broyat en mélange dans mon compost pour qu'il soit de meilleure qualité.

- **Pailler mon jardin et mon potager avec mes feuilles et mes tontes**

C'est une technique simple qui consiste à déposer une couche de matière végétale aux pieds de mes plantes, de mes arbustes et dans mon potager pour protéger et améliorer la croissance des végétaux tout en diminuant le développement d'herbes indésirables.

Une question ?

Je prends contact avec le SYDED au 05 55 12 12 87
ou ma communauté de communes.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines,...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que **l'entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**

Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél. : **05 55 76 43 44**

Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Collecte du mardi : le bourg et ses environs.

Collecte du mercredi : tous les villages situés de l'autre côté de la D n° 947.

Information NCI (entreprise de collecte) :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

A noter :

La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

DECHETS DE SOINS PERFORANTS

3 points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Vous pouvez y déposer vos déchets usagés : Pharmacies PAILLER et CHEVALIER (Bellac) et Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine). Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site www.dastri.fr.

AVANCEMENT DU PLUI DE L'EX-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN

La Communauté de Communes du Haut Limousin et les communes membres se sont engagées dans le courant de l'année 2015 dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document porte la politique d'urbanisme pour les 15 prochaines années et visera, une fois approuvé, à régler l'affectation des sols et le droit à construire sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les phases de travail menées au cours de ces dernières années ont permis de faire émerger, en concertation étroite entre la Communauté de communes, les communes membres ainsi que les Personnes Publiques Associées (garantes du respect des lois et des orientations nationales notamment en matière de limitation de la consommation d'espace et de la protection de l'environnement), un ensemble de documents composant le dossier de PLUi et principalement :

- Le Rapport de Présentation qui regroupe les éléments du diagnostic territorial et les explications et justifications des choix opérés par le document ;
- Le Projets d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime le projet politique intercommunal : Quels sont les objectifs et ambitions de la Communauté de communes Haut Limousin en Marche pour 15 prochaines années ? ;
- Le Règlement graphique (le « zonage »), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (les « OAP ») qui assurent l'encadrement réglementaire du droit à construire. Ces 3 documents permettent de définir où il est possible de construire, quels types de construction sont autorisées dans quelles zones (habitation, entreprises, bâtiments agricoles, etc.) et de quelles manières (implantations des bâtiments, règles d'architecture, etc.).

Le dossier de PLUi a été finalisé et arrêté par le Conseil communautaire au mois de novembre 2018 marquant alors le début des phases administratives. Conformément à la procédure, les partenaires institutionnels du dossier (l'État, la Direction Départementale des Territoires, la Chambre d'Agriculture, l'Autorité environnementale, la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, etc.) ont assuré une relecture du projet afin d'émettre des conseils et des exigences. Ensuite, l'enquête publique

s'est déroulée durant un mois (entre le 16 septembre et le 17 octobre 2019) et a permis, grâce à des permanences dans chaque mairie et au siège de la CdC, de recevoir les habitants afin de recueillir une dernière fois les observations, les attentes et les projets particuliers.

L'année 2020 marquera l'entrée en vigueur du document, une fois que les derniers ajustements demandés par les Personnes Publiques Associées et les demandes individuelles des habitants auront été discutés et effectués.

« JE RENOVE MON LOGEMENT »



Afin de réaliser des économies d'énergie plus importantes et d'éviter les chantiers successifs, la Région Nouvelle-Aquitaine préconise une démarche de rénovation globale et en une seule fois.

Il est essentiel d'avoir une vision d'ensemble des déperditions énergétiques de son logement et d'élaborer un programme d'actions, car cela permet :

- d'atteindre un niveau de performance suffisant pour parvenir à une réelle économie ;
- d'avoir des travaux compatibles et complémentaires entre eux, et de les organiser de façon cohérente ;
- d'éviter de multiplier les chantiers et d'optimiser ainsi les investissements.

Avec leurs partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'**ADEME** vous accompagnent tout au long de votre projet, du diagnostic à l'évaluation, avec une gamme complète d'outils :

- Pour un premier conseil et pour vous orienter : LES ESPACES INFO ENERGIE.
Trouvez votre EIE sur www.eie-na.org
- Pour définir un projet global : l'aide à l'accompagnement-audit de la REGION NOUVELLE-AQUITAINE.
Plus d'infos sur www.lesaidenouvelle-aquitaine.fr
- Pour un projet d'envergure : l'accompagnement et le financement d'ARTEE.
Plus d'infos sur www.artee.fr
- Pour les ménages à revenus modestes : LES AIDES DE L'ANAH.
Plus d'infos sur www.anah.fr

« C'EST LA RENTREE »

Lycéens, apprentis et étudiants, jeunes actifs, découvrez les aides et dispositifs mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine pour accompagner votre scolarité et votre quotidien et favoriser votre réussite ! Plus d'informations sur jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants :

culturepayshautlimousin.jimdo.com

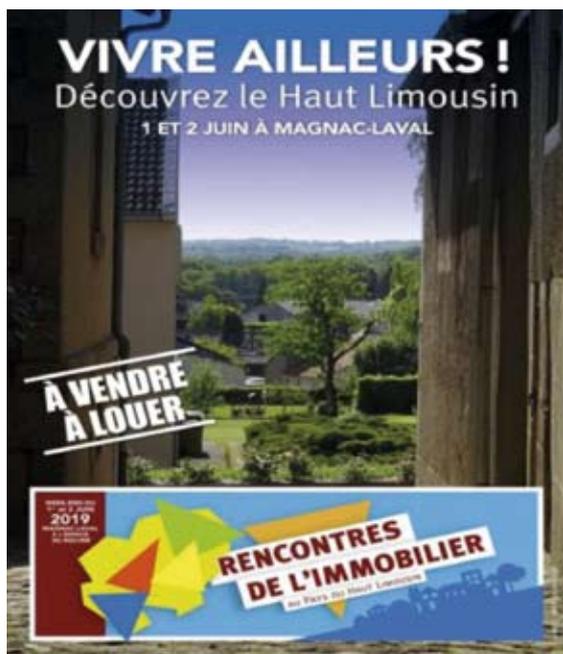
Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Les informations sont également relayées sur Facebook via la page :

facebook.com/culturepayshautlimousin

RENCONTRES DE L'IMMOBILIER

Le Pays du Haut Limousin a organisé, en partenariat avec une vingtaine de communes du territoire, dont la commune de Peyrat de Bellac pour la 2^e année consécutive, une nouvelle édition des "Rencontres de l'Immobilier". Cette manifestation s'est tenue en 2018 au Dorat. Elle s'est tenue à Magnac-Laval en 2019, les 1^{er} et 2 juin à l'Espace du Rocher de 10h à 18h.



Ces journées ont pour but de rapprocher les propriétaires, les mandataires et les acheteurs/locataires à travers la promotion des biens de leur commune. L'objectif du Pays du Haut Limousin est de faire en sorte que de nouveaux arrivants s'installent sur le territoire.

Les visiteurs ont été accueillis par le Pays du Haut Limousin puis orientés vers la zone correspondant à leur recherche.

L'office de tourisme était également présent pour assurer la promotion du territoire à travers des films, des visuels et des dépliants.

Lors de ces journées les visiteurs ont pu aller visiter les biens de leurs choix avec les propriétaires ou les agences présents ce jour-là.

Les Rencontres de l'Immobilier, comme l'ont précédemment expérimenté 17 communes du territoire en 2018, ont pour objectif de recenser les biens disponibles sur les communes (à la vente, comme à la location), pour en faire la promotion et faciliter leur commercialisation. Cette action est construite en étroite collaboration avec les propriétaires des biens immobiliers, les structures en charge de leur gestion (agences immobilières, notaires...), ainsi que les partenaires bancaires. Le principe est de fournir lors de ces journées, un maximum d'informations techniques et financières aux potentiels acquéreurs en vue de les voir concrétiser leur installation en Haut Limousin.

LABEL HAUT-LIMOUSIN TERRE D'ACCUEIL



Le Pays du Haut Limousin, dans le cadre de sa politique d'attractivité, a développé un nouveau label destiné à promouvoir la qualité d'accueil : Haut Limousin Terre d'Accueil. Deux conditions préalables ont été fixées pour candidater au label : avoir signé la Chartre d'Accueil du Pays du Haut Limousin et avoir constitué un comité d'accueil. 16 communes volontaires ont candidaté dont la commune de Peyrat de Bellac. Notre commune s'est vue remettre le certificat d'attribution du label - niveau 2 - lors d'une cérémonie le 3 décembre à Chateauponsac. Les communes peuvent être labélisées du niveau 1 pour valoriser les premiers pas vers l'amélioration de la qualité d'accueil au niveau 3 pour garantir une démarche d'accueil déjà bien formalisée. Le label est valable 3 ans mais la commune peut candidater avant la fin de ce délai si elle souhaite faire évoluer son classement.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant :

www.assmat87.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15

CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement. Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par tél. : **05 55 32 32 40** ou par courriel caue87@wanadoo.fr ou dans les Maisons du Département.

PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2^e et 4^e mercredi sur rendez-vous. Tél. : **3960**

CICAS (Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2^e jeudi sur rendez-vous. Tél. : **0 820 200 189**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Présence du conciliateur 1/2 journée par mois. Pour prendre RV, contacter la Mairie de Bellac au :

05 55 68 10 61

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine FREDAIGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS vous reçoivent le 1^{er} de chaque mois. Prendre rendez-vous au préalable au secrétariat au **05 55 68 10 61**

UFC - QUE CHOISIR

Les 1^{er} et 3^e lundis de 9h à 12h.

Renseignement :

4, cité Casimir Ranson - 87000 Limoges

Tél. : **05 55 33 37 32**

contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr

AUTRES PERMANENCES

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

9, rue Chanzy - Maison des associations

Les mercredis de 9h à 12h30 sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au **05 44 00 04 04**

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Permanences le samedi matin de 9h à 11h. Prendre RV auprès de la Présidente, de préférence 5 jours avant au **05 55 68 98 68**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

à l'accueil de la Sous-Préfecture - 8, rue Lamartine

Uniquement sur rendez-vous les jeudis matins et un vendredi matin tous les 15 jours.

Contact au **3646** ou par mail sur le site www.ameli.fr

Attention : ne pas déposer de courrier CPAM dans la boîte aux lettres de la Sous-Préfecture. Envoyer vos documents par courrier à la CPAM :

22, avenue Jean Gagnant - 87037 LIMOGES

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du Département

M^{me} GAUTHIER reçoit sur rendez-vous

Tél. : **05 55 68 15 87**

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts **le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h - Mardi et vendredi de 9h à 12h.**

Possibilité de joindre le Responsable du secteur au :
05 55 68 75 92

B.M.P.A.H. (Association Bellac Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM. Vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Nathalie RESSOT** est à votre disposition : du **mardi au vendredi de 9h00 à 11h00** au bureau de l'association : **2, place Carnot - 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05 55 60 24 66**.

Du **lundi au vendredi de 14h00 à 15h00**, sa permanence est au **8, rue du Marché Ovin à MEZIERES/ISSOIRE** (foyer logement) ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au **05 55 60 40 38**.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr



ADIL 87

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le :

05 55 10 89 89

Site internet : www.adil87.org

28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Permanence à la Maison du Département le 2^e et 4^e mardi de 9h30 à 12h30.

Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels (absence de salarié, surcroît d'activité,...) des particuliers et des entreprises, **L'ASSAT** propose ses services de mise à disposition de personnel sur la commune.

L'El de la Gartempe quant à elle, propose ses interventions avec du matériel ainsi qu'un devis gratuit pour différents travaux.

L'ASSAT et l'El de la GARTEMPE restent à votre écoute afin de répondre à vos besoins au 05 55 76 13 40 ou au 07 78 05 13 06.

www.assat87.fr - assat87@orange.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

COMITE DES FETES

Depuis maintenant plusieurs années, le Comité des Fêtes de PEYRAT-DE-BELLAC organise tout au long de l'année plusieurs manifestations qui contribuent à l'animation de la commune.

MARCHE DE PRINTEMPS : le 28 avril 2019

Cette année le beau temps a fait partie de la fête ! Tant mieux ! Le marché de printemps a encore cette année réuni de très nombreux exposants et le public a pu découvrir plusieurs nouveautés dans l'organisation de cette manifestation, à savoir :

- Une démonstration de fabrication de sabots,
- La participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bellac qui ont fait de nombreux exercices,
- Une dizaine d'écrivains locaux qui ont bien voulu parler de leurs livres aux visiteurs et les dédicacer,
- Les plus jeunes visiteurs ont pu se promener à dos de poneys.

Les 2 tombolas - le juste poids du cochon et la brouette garnie - ont une fois de plus connu un franc succès. Comme d'habitude, les personnes qui ont voulu déjeuner sur place ont pu le faire sous les chapiteaux en achetant directement aux divers producteurs.

FETE DE L'ETE : le 20 juillet 2019

A partir de 18h30, les enfants ont pu faire des balades à poney autour du stade de Peyrat de Bellac. L'apéritif et le début de la soirée ont été rythmés par la venue de l'association Majorettes 2000 d'Oradour sur Glane. Comme à son habitude, la fête de l'été avec sa soirée entrecôte a permis de réunir de très nombreux convives. Après le tirage de la tombola, la soirée a continué et a été animée par le groupe Sono Fantasia de Val d'Issoire avec comme thème « les années 80 ». Tout le monde a pu danser et s'amuser jusque tard dans la nuit.

SOIREE TETE DE VEAU : le 28 septembre 2019

La soirée « tête de veau » a connu un franc succès. Les gourmets et les gourmands s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente pour l'occasion. Le repas dansant a été animé pour la 1ère fois par Man'Acór qui a fait chanter et danser toute la salle. Comme d'habitude, les « petites mains » des bénévoles ont confectionné le buffet de desserts toujours très varié en pâtisseries, entremets et salade de fruits. Le tirage de la tombola a permis de faire des heureux et des heureuses !



L'équipe du comité des fêtes remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent aux diverses animations tout au long de l'année.

Merci également à la municipalité, aux employés communaux et aux secrétaires de mairie pour leur aide technique et administrative.

Merci à tous les bénévoles très actifs qui se sont mobilisés pour apporter du dynamisme à la commune de Peyrat-de-Bellac. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique, vous pouvez contacter le Président du Comité des Fêtes, Michel DELPEUCH au **06 60 45 49 98**.

Pour vous aider à organiser vos manifestations, privées ou associatives, le Comité des Fêtes de Peyrat-de-Bellac peut mettre à votre disposition une friteuse gaz à 2 cuves, une machine à chichi ainsi qu'un barnum de 5M x 12M. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le Président, Michel DELPEUCH.

Toute l'équipe du COMITE DES FÊTES vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que vos rêves se réalisent et que 2020 soit signe de bonheur et de réussite.

Programme des manifestations 2020 :

Dimanche 9 février : Assemblée Générale

NOUVEAU
Dimanche 23 février : Concours de belote

Dimanche 26 avril : Marché de printemps

Samedi 25 juillet : Fête de l'été

Samedi 26 septembre : Soirée tête de veau

Décembre : Participation au Téléthon

Au cours des manifestations de l'année 2019, nous avons tout mis en œuvre pour répondre à vos attentes. Nous espérons y être parvenus et ainsi vous donner l'envie de revenir nous voir pour passer de bons moments avec nous en 2020.

La soirée pot au feu 2019, fut comme les années précédentes très réussie. Nous remercions nos fidèles « clients » de leur présence. Dans le public nous comptons aussi des limougeauds maintenant habitués de notre soirée. La musique proposée par notre DJ a encore réussi à faire danser toute la salle jusque tard dans la nuit. Le pot au feu fut très apprécié. Les plats sont passés une deuxième fois auprès des personnes qui le souhaitaient.

Cette année, au cours du vide grenier, nous avons célébré les 10 ans d'A.L.P.B. Nous avons organisé une tombola avec un gros lot, une Wonder boxe qui a été gagnée par une exposante du vide grenier. Cette dame a pu faire une escapade gourmande avec la personne de son choix dans la région de son choix. Vous êtes nombreux à apprécier nos plateaux repas ainsi que nos sandwiches et nos hot dog. C'est très encourageant, Merci.

La dixième Fête de l'Huitre et de la Moule a eu un franc succès. Merci à toutes et à tous d'être venu(e)s déguster les sardines, les moules frites, les crêpes et les gâteaux proposés par A.L.P.B. sans oublier les huitres que nos ostréiculteurs vous proposent.



Nous avons servi 30kg de sardines, 300kg de moules, 250kg de frites fraîches épluchées par les petites mains d'A.L.P.B. ainsi que des gâteaux et des crêpes cuites devant vous. Cette année il a fait tellement beau et chaud que nous avons installé deux tables à l'extérieur. Certains de nos clients qui ont pu s'y installer ont apprécié de déguster leurs moules frites au soleil. Ce fut encore une excellente journée et un plaisir de vous recevoir.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir grossir les rangs d'A.L.P.B. et participer à l'organisation des manifestations. Il n'est pas nécessaire d'habiter sur la commune pour en faire partie.

En 2020 A.L.P.B. organisera trois manifestations :
Samedi 25 janvier :

10^e soirée "Pot au Feu" dansante

Dimanche 14 juin : 11^e Vide-grenier-
Marché de producteurs au stade de Peyrat

Samedi 24 octobre : 11^e Fête de l'huitre et
de la moule (8h-17h)

Nous commencerons l'année avec notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le **vendredi 10 janvier 2020 à 20h30 dans la salle des associations**. Nous espérons vous y accueillir, vous présenter notre association et peut être vous recruter si l'ambiance et la cohésion du groupe vous séduisent.

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite et / ou à faire connaître nos manifestations.

Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2020 pour partager, à nouveaux, de bons moments avec vous.

La présidente.



ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Présidents d'honneur : C. CHABROUX
Président actif : M.S. PROPIN
Vice-président : B. RIFFAUD
Trésorier : D. RIFFAUD
Trésorier adjoint : R. PERRIN
Secrétaire : P. LORGUE
Secrétaire adjoint : M. PETITCLAIR
Membres : F. Grandou, E. BARDIEUX, J-L. FAYOL

L'année 2019 est synonyme de changement dans le monde de la chasse. Pour ceux qui ont pu suivre les actualités cynégétiques, la réforme de la chasse et le renouvellement des schémas départementaux ont créés quelques agitations au sein de nos instances représentatives.

En ce qui concerne l'ACCA, cela ne modifie que notre exercice financier, nous conduisant à augmenter les cotisations annuelles de 20,00 €. Cela nous permet de financer la nouvelle contribution territoriale, destinée à indemniser les dégâts de grand gibier, mais surtout de maintenir le nombre lâchers de faisans et perdreaux à plus de 300 oiseaux.

Nous limitons toujours les prélèvements de lièvres à 15 pour la saison, et espérons que le manque de précipitations durant cette année aura eu un effet positif sur la reproduction de

cette espèce.

Le plan de chasse cervidés reste stable, même si la présence des grands animaux se fait plus discrète cette saison. Quelques sangliers ont été abattus, et nous veillons toujours à limiter les dégâts sur les cultures.

Toujours sous le signe du changement, nous avons organisé notre Loto un dimanche après-midi, au lieu du samedi soir habituellement. Le succès était au rendez-vous tout comme nos participants, et nombreux donateurs que nous remercions vivement.

Nous remercions sincèrement la personne qui nous met à disposition le local que nous occupons actuellement, mais il n'est plus adapté et nécessitera quelques travaux. Nous souhaiterions vivement qu'un local communal soit mis à notre disposition, cela nous semble indispensable pour fédérer et pérenniser nos effectifs. A ce sujet, nous avons sollicité la municipalité qui reste sans proposition à ce jour.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires terriens et agriculteurs de la commune de nous permettre de pratiquer notre loisir favori.

La présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2020.

AAPPMA

L'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) de Bellac couvre un territoire qui s'étend sur plusieurs communes en particulier celle de Peyrat de Bellac. Elle a l'agrément des services de l'état pour assurer la surveillance et la pratique de la pêche sur les cours d'eau. C'est parmi les 52 associations de la Fédération départementale une des rares à avoir maintenu ses effectifs malgré des conditions de plus en plus difficiles. Pour remédier aux difficultés d'accès aux cours d'eau, ainsi qu'à la raréfaction du poisson, notre AAPPMA met en place, des parcours aménagés « pêche à la truite » sur la commune de Blond, carpe et carnassiers sur le barrage de Chome.

A long terme la pratique de la pêche est étroitement liée à l'aménagement de parcours spécifiques et à l'entretien des cours d'eau.

Les pêcheurs sont dans ce domaine des auxiliaires importants. Cette année nous avons accompagné une équipe d'experts de Source et Rivière du Limousin qui a fait l'état des lieux du Vincou et de la Glayeule. Le constat est préoccupant. L'enjeu concerne tout le monde, c'est notre ressource en eau.

On ne peut pas se reposer sur quelques bénévoles. Tous les pêcheurs titulaires d'une carte de pêche devraient s'impliquer dans la protection des cours d'eau. Cependant, malgré tous les adhérents sur lesquels notre association pourrait compter, les pêcheurs, à eux seuls, ne pourraient

pas assurer l'entretien, qui est normalement à la charge des propriétaires riverains, ni surveiller l'ensemble des cours d'eau dont nous avons la responsabilité.

C'est à nous tous, pêcheurs, promeneurs, riverains de nous mobiliser pour la préservation de ce bien commun : l'eau et la biodiversité de nos cours d'eau. C'est pour cela que notre AAPPMA a mis en place des panneaux d'information pour permettre le signalement des pollutions et des assèchements. La protection des rivières est l'affaire de tous.

Malheureusement les rivières souvent cachées sous le couvert végétal, sont ignorées, sauf des pêcheurs et on ne les fait plus découvrir à nos enfants !

L'initiation à la pêche peut être, auprès des jeunes, une motivation à la protection de nos cours d'eau et un moyen de reconnecter les enfants avec le milieu naturel.

Cette année notre AAPPMA et le syndicat de rivière SMAGBA se sont impliqués dans un projet éducatif avec les élèves de M. Champeymont. Pendant quatre demi-journées, E. Boury technicien du SMAGBA et les bénévoles de l'AAPPMA ont transmis leurs connaissances dans l'espoir de renouer le lien avec nos rivières.

Toute l'année, des bénévoles proposent sur rendez-vous, au parc Aimé Vallat à Bellac, une initiation à la pêche.

Si vous voulez vous aussi devenir acteur de la préservation de nos cours d'eau, vous impliquer dans la gestion de la pratique de la pêche et transmettre à vos enfants ou petits enfants ce lien avec nos rivières, vous pouvez nous contacter au **06 41 39 90 98**.

Jean TINLOT, Président de l'AAPPMA de Bellac.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons dans notre association. La gym que nous proposons s'adresse à tout public désirant pratiquer une activité physique pour son bien être corporel et moral.

Nos cours sont animés par deux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi de 9h15 à 10h15.
- Sully LEBRUN le mercredi de 17h30 à 18h30.

Les cours ont lieu à la salle située sous la Mairie.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Une soirée théâtrale est prévue pour le **samedi 28 mars 2020** :

"Ma cousine est un chic type"
interprétée par
la compagnie 3 Poils et 1 cheveu ;
pièce très drôle.



Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente : Monique JAUGEARD
Trésorière : Christiane LAGUZET
Trésorière adjointe : Christiane PLUQUET
Secrétaire : Marie-Pierre MONDIOT
Secrétaire adjointe : Martine CARPENTIER

Pour tous renseignements :
le **05 55 68 16 78**
et le **05 55 68 88 35**
sont à votre écoute et
à votre disposition.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

Notre atelier a lieu tous les vendredis de 14h à 17h salle des associations, sous la salle des fêtes de Peyrat-de-Bellac.

Notre effectif est stable et compte 9 adhérents. Nous aimerions évoluer dans d'autres disciplines que la peinture sur soie. Nous faisons appel à toute personne qui voudrait nous rejoindre pour partager son savoir faire et ou apprendre ce que l'on pourrait lui apporter.

Cette année a eu lieu le 13 Avril 2019 à la salle des fêtes de Peyrat-de-Bellac, notre exposition que nous organisons tous les 2 ans.

De nombreux exposants étaient présents. Cela s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Le 1^{er} Décembre 2019, nous serons présents au Marché de Noël à St-Martial-sur-Isop à partir de 9h45.



Composition du Bureau 2019 :

Présidente : BONNEAUD Janine
Trésorière : CELERIER Arlette
Secrétaire : POUJAUD Nadine

Les 6 et 7 Décembre 2019, nous participerons au téléthon de Peyrat-de-Bellac. Nous n'exposerons pas mais nous serons bénévoles sur plusieurs activités.

Pour tous renseignements :
06 10 35 18 03
jourdesoie3@gmail.com

AMICALE DE L'ÉCOLE DES DEUX TILLEULS

Comme chaque année, nous sommes heureux de vous informer des activités de l'amicale qui œuvre pour le loisir des enfants de l'école des deux tilleuls. Nous leur offrons la possibilité de participer à des voyages, sorties,... et soutenons les enseignants grâce à des dons de jeux et d'outils pédagogiques en fonction des besoins.

Tout cela est financé par l'organisation de nos diverses manifestations (loto, spectacle de Noël,...) qui, grâce à vous, connaissent un grand succès.

Nous ne pourrions réaliser tout cela sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles, qui s'est vue renforcée par de nouveaux membres cette année, permettant ainsi de continuer nos actions tout en apportant de nouvelles idées. Nous remercions les anciens membres pour leur aide et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Présentation des différentes activités réalisées :

Voyage des plus grands (11 et 12 mai 2019)

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont parties cette année vers les îles charentaises. Ils ont fait une mini-croisière en direction de l'île d'Aix avec passage près du Fort Boyard puis, le lendemain, ils ont découvert le phare de Chassiron et ses jardins avant de faire un tour avec le petit train de St Trojan.



Voyage des maternelles et CP (18 mai 2019)

Les petits ont pris la route de la Creuse en direction de Guéret. Nous n'avons pas été à l'étang de la Courtille comme prévu compte tenu de la météo capricieuse, nous sommes donc rendu directement au parc des loups de Chabrières. La fraîcheur a permis de bien voir tous les animaux de près dans un environnement boisé et calme. La visite guidée l'après-midi nous a fait découvrir cet animal mystérieux.

Fête de l'école (30 juin 2018)

La fête de l'école, organisée conjointement avec l'équipe éducative, a été une fois de plus un grand succès malgré la chaleur. Un spectacle, composé de chants, de danses et de sketches a été proposé par toutes les classes. L'amicale des parents d'élèves a offert aux enfants de CM2 une calculatrice afin de bien préparer leur rentrée au collège. Un repas froid a clôturé cette journée pleine de rires et de joie d'être ensemble.

Loto (19 octobre 2019)

Chaque année, nous organisons un loto qui reçoit de très nombreux visiteurs. Grâce à la générosité des nombreux artisans, commerçants et amis, nous avons pu faire plus d'une vingtaine de parties (adultes + enfants) et offrir de très nombreux lots. Nous les remercions à nouveau pour leur contribution et remercions également tous les participants, en espérant vous retrouver l'année prochaine. Nous sommes également ravis de vous informer que l'amicale a fait un don pour la réfection du pont de Beissat. Cet article est l'occasion de remercier tous les membres de l'amicale de l'école des deux tilleuls qui s'impliquent énormément dans la vie de l'association, les institutrices et le directeur de l'école pour leur aide et leur soutien, la municipalité et les parents d'élèves. Nous espérons vous retrouver très prochainement autour des enfants de l'école des deux tilleuls de Peyrat-de-Bellac.

ART'ABESQUE

Atelier de peinture acrylique ouvert les lundis de 14h30 à 17 h.
20 membres inscrit.

Visite de la Ville de LYON :

- Musées des Beaux Arts
- Musées de la Soie
- Musée des Confluences
- Visite de la ville et ses passages secrets et ses murs peints

Composition du bureau :

Présidente : MC LENOBLE

Vice-Présidente : Anne Marie DOUMEIX

Trésorière : Viviane LAVERGNE

Secrétaire : Martine FOHANNO



CLUB CHARLES SILVESTRE

Les après-midi récréatifs organisés tous les premiers jeudi de chaque mois rassemblent en moyenne une trentaine de personnes, pour des jeux de société. Café ou chocolat avec pâtisseries, sont offerts lors de ces réunions mensuelles.

Deux voyages ont permis aux adhérents de découvrir les Floralies de Nantes et les tapisseries d'Aubusson.

Le traditionnel concours de belote à comme chaque année rencontré un grand succès.

Les thés dansants ainsi que les repas permettent de passer de bons moments ensemble.

L'Assemblée Générale se tiendra le 9 janvier 2020 à 15h au foyer club.

Programme 2020 :

- Dimanche 9 février Thé dansant avec Nadine POULLIER
- Jeudi 2 avril repas de printemps à 12 h
- Mardi 5 mai voyage à Blaye
- Du mardi 2 au samedi 6 juin voyage en Bretagne
- Jeudi 10 septembre visite de l'aquarium de Limoges
- Dimanche 11 octobre thé dansant avec Julien PROULHAC
- Jeudi 19 novembre concours de belote
- Jeudi 3 décembre banquet des 40 ans du Club à 12h

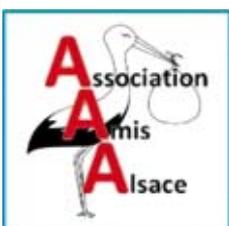
Vous pouvez suivre les activités du Club sur le site de Peyrat de Bellac :

Peyratdebellac-e-monsite.com

Si vous aimez voyager, danser, partager un repas, vous distraire, venez nous rejoindre, le Club est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes.

Composition du conseil d'administration :

Président : Pierre COUSSY
Vice-Présidente : Jean PREVERAUD
Trésorier : Camille CHEVALIER
Trésorière adjoint : Nicole VILLEGGER
Secrétaire : Emile VILLEGGER
Secrétaire adjointe : Michelle MERCIER



Une belle amitié !

Ce week end de l'ascension 2019, l'association « les Amis de l'Alsace » de Peyrat-de-Bellac et M. le Maire de la Croix-sur-Gartempe recevaient leurs amis Alsaciens de Trimbach.

C'est à la salle des fêtes de Peyrat-de-Bellac qu'un pot de l'amitié les attendait, accueillis par les membres de l'association.

Ce séjour fût l'occasion de se remémorer les nombreuses années passées en Limousin par nos amis Alsaciens, souvenirs toujours aussi émouvants.

Vendredi 31 mai fût l'occasion de visiter la ville de Montmorillon et de déjeuner sur les bords de la Gartempe. Nous avons fait découvrir à nos amis le musée du macaron, celui de la machine à écrire et la citée de l'écrit. Le soleil au rendez-vous, nous a permis d'apprécier le jardin des écrivains et le magnifique panorama de la ville.

Samedi un repas préparé par les établissements Brûlé nous a été servi, suivi d'une soirée des plus festive à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac.

Malheureusement, le week end passant trop vite, c'est après un copieux repas que nous nous sommes quittés après ce merveilleux séjour plein d'émotion garant de notre amitié indéfectible.

Un grand merci aux familles d'accueil et aux membres de l'association pour leur implication dans l'organisation de ce séjour si réussi et à l'Association de Joseph Weissbeck qui compte maintenant de jeunes nouveaux membres pour perpétuer cette mémoire.





Petite association Peyrachonne qui a vu le jour le 5 Mars 2002 par un groupe d'amis, afin de louer une parcelle de terre pour exercer des loisirs sportifs dans un esprit non compétitif (V.T.T, football, pétanque, motos...). Notre pratique première reste l'enduro en moto, c'est pour cela que nous voulons préserver une bonne cohabitation avec les autres usagers des chemins et inculquer aux plus jeunes la bonne conduite à tenir pour conserver ce loisir.

Actuellement le bureau et le conseil d'administration se composent de neuf membres composés comme tel :

Président : SPONVILLE Henri
1^{er} Vice-président : JAUGEARD Thierry
1^e Vice-président : CHEVALIER Thomas
Secrétaire : LABARDE Vincent
Secrétaire adjoint : SAVIGNAT Olivier
Secrétaire suppléant : PRADEAU Guillaume
Trésorier : LACOMBE Francis
Trésorier adjoint : RATTIER Jean-François
Trésorier suppléant : ANDRIEUX Philippe

Cette année l'association comptait 32 adhérents qui ont pu profiter de divers déplacements et balades. (Balade de nuit en Février, Divers encadrement pour des clubs locaux afin d'assurer la sécurité et d'effectuer la vérification des circuits sur des courses de VTT et Trail sur les communes de Cieux et Blond, Déplacement à la finale du Championnat du Monde d'Enduro en Septembre, ...).

Au cours de l'année 2019, les membres ont eu la possibilité de se rassembler lors du repas annuel réservé aux adhérents et

amis le 9 Mars dans la salle des fêtes, ainsi qu'à l'occasion de la Journée Nationale des Chemins qui a eu lieu le dimanche 14 Avril, pour ce faire 11 membres ont pu nettoyer des parties de chemins sur les communes de Blond et Chamborêt.

Le 15 Septembre, Noussat-Adhère a organisé sa troisième course de caisses à savon « La Déglingosse », les 25 participants présents âgés de 8 à 67 ans dont deux peyrachons qui ont pu essayer leurs constructions dans la dite descente du Pont de Lannaud. Pour ce faire, ce n'est pas moins de 60 bénévoles qui ont œuvrés pour que cette journée se déroule dans de bonnes conditions et apporte une manifestation originale dans la commune.



Noussat-Adhère remercie tous les bénévoles, les propriétaires des terrains occupés, les municipalités de Peyrat de Bellac et Bellac, les associations, les médias ainsi que les partenaires qui ont participé afin que cette journée soit une réussite.

2020 sera peut être une année où une nouvelle manifestation verra le jour, qui sait ?

Toute l'équipe de Noussat-Adhère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le bureau.



Vous souhaitez découvrir l'Informatique ou vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels, rendez-vous au Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac dans les locaux de salle du presbytère.

Pour vous aider, le club dispose d'un local équipé

de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Il vous accueille les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année. Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique (matériels, logiciels, systèmes d'exploitation, messagerie, téléphonie, etc.). Dix-sept ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2020.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au **05 55 60 44 51** aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>. Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : pmpeyratdebellac@orange.fr

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet) ; ainsi que pour sa participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions.

Le bureau.

VELO NATURE

Le 22 Avril s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10km, 137 participants, ils ont pu apprécier les nombreux chemins de notre commune, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques et le cochon grillé préparé par les cuistots de vélo nature, merci à eux.

La 3^e rand 'omelette a eu lieu le 14 juin, 45 marcheurs ont pu apprécier notre organisation et le parcours un peu arrosé. Une quarantaine de marcheurs ont participé à la semi-nocturne qui a eu lieu à Beausite. Marche décentralisée de Sissac par une soirée magnifique de 19h00 à 21h00 le 2 septembre suivie d'une soupe à l'oignon offerte et d'un barbecue. Le club remercie la Municipalité pour ses aides et vous donne rendez-vous en 2020.

Le lundi de Pâques pour la prochaine rando, la rand'omelette et pour la semi-nocturne d'automne.

Vélo Nature a participé à la randonnée GARTEMPE 206, association pour promouvoir la Gartempe sur les 3 départements de 86, 87 et 23 en partenariat avec les municipalités.

Marche au départ de Peyrat allant à St Ouen sur Gartempe en suivant les bords de la Gartempe le 17.08.2019.

Marche commentée par Mickael Toury, merci à lui pour ses excellents commentaires.

A midi un repas limousin à eu lieu à St Ouen avec la participation des communes de St Ouen et Peyrat. Le bénéfice du repas à été reversé à la fondation du patrimoine pour rénover le pont de Beissat. Remise de chèque le 14.10.2019 avec la participation des bénévoles ayant participé. Merci à tous les bénévoles du club.

Les membres de Vélo nature.



Gartempe 206

Bienvenue sur le site de l'Association Gartempe 206 !

<http://www.gartempe206.fr/>

La première randonnée Gartempe « Retour aux sources » a eu lieu les 16, 17, 18 août 2019 et était constituée de 3 étapes. Elle a rassemblé des voitures anciennes, des cyclotouristes, des marcheurs.

VAHL a participé aux 3 journées voitures très bonne ambiance, repas conviviaux, paysages superbes, rendez vous en 2020 les 14,15 et 16 août



La vallée de la Gartempe au cœur du pays, serpentant au creux de 4 départements français reste à découvrir et à protéger.

Les 206 kilomètres de long suivant cette rivière se savourent pas à pas de Peyrabout, sa source en Creuse à Yzeures, sa confluence en Indre et Loire en traversant la Haute-Vienne et la Vienne.

Paysage bocager, milieu naturel, espèces végétales rares, faune, vestiges d'occupation humaine depuis 2000 ans, patrimoines historiques, fresques d'églises romanes dont un classement à l'UNESCO, la GARTEMPE est source de richesses en tout genre.

Bassin naturel, culturel, patrimonial à visage humain, la Gartempe avec ses 40 communes riveraines constitue un territoire spécifique à valoriser.

La Charte Gartempe depuis 2018 fédère les énergies bénévoles des Maires et des Associations. Cette Charte en tant que cadre symbolique d'une entité patrimoniale, géographique, sociale, culturelle, économique a demandé la création d'un outil d'organisation et de diffusion : Gartempe 206 (Association Loi 1901).

KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Une année riche en événements importants pour notre club, l'obtention en juin de la ceinture noire 2^e dan IFK (International Fédération Karaté) pour Bruno THIBAUD, passage de grade réalisé au Dojo de Sequedin dans les hauts de France et dirigé par Shihan Liam Keaveney 7^e dan IFK.

Cette année encore a été l'occasion de faire venir au mois de mai à notre dojo Senseï Vincent Simon 3^e dan IFK France pour la préparation au passage de grade (IFK).

Le 9 et 10 Novembre 2019 deux grands Champions de notre discipline ont fait le déplacement pour un stage combat, Jean Paul Jacquot (Double Champion d'Europe KWU et Champion de France 2^e en partant de la droite sur photo ci-dessus) et Pierrick Ledos (Vice Champion d'Europe KWU 2^e en partant de la gauche sur photo).

Nous avons également fait les déplacements suivants :

Au mois d'août participation au Summer Camp IFK à Felsted en Angleterre pour Laura Bardu, Emmanuel Urrutia et Bruno Thibaud, un stage de plusieurs jours où les meilleurs de notre discipline sont réunis pour aider au perfectionnement des participants.

En Octobre fût l'occasion pour Emmanuel Urrutia de se former à l'arbitrage et de participer en tant qu'arbitre International au Bristich Open kyokushinkai et à l'Open de Touraine kyokushinkai.

7 pratiquants de Peyrat de Bellac ont fait le déplacement à l'Open de Touraine :
2^e place pour Charlène Decressac, 3^e place pour Lucas Moudoulaud, Nathan Chargros et Neven Quefelec.

Les objectifs de cette année 2020 sont de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important de continuer d'accueillir des grands du Kyokushinkai dans notre dojo afin de faire découvrir notre belle région qu'est le Limousin.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2019-2020 avec sérieux, mais c'est aussi de participer aux compétitions, aux stages d'hiver, d'été, en France et en Angleterre.

Le club dispose d'une page facebook : Kyokushinkai Peyrat-de-Bellac.

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille mais également de Cyril Talon, Laura Bardu, Emmanuel Urrutia, et Julien Etienne.



Stage Combat à Peyrat de Bellac avec Pierrick Ledos et Jean Paul Jacquot le 9 et 10 novembre 2019.

Karaté kyokushin :

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes et débutants confirmés,

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Self défense et autres disciplines associées :

Le mercredi de 19h45 à 21h15.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Présidente : Laura BARDU
Trésorière : Laura BARDU
Trésorier adjoint : Emmanuel URRUTIA
Secrétaire : Emmanuel URRUTIA
Secrétaire adjoint : Connor SHIELDS

Renseignements au :
06 52 88 17 08
ou **06 30 92 15 23**

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2020.



Idéogramme
KYOKUSHINKAI

La Présidente Laura BARDU,
OSU.

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

La composition du nouveau bureau suite à l'assemblée Générale du 23 juin 2018 est ainsi formée :

Président d'Honneur : Claude CHABROUX

Président actif : Sylvain BARDU

Vice-Président : David SOULE

Secrétaire : Angélique BARDU

Trésorier : Jean-Claude BARDU

Membres :

BARDU Jean-Yves, DAMAR Charles,
FROMNTEAU Patrick, FROMNTEAU Boris,
FORGEAUD Florian, RUAUD Christelle,
MONTAGNE Nicolas.

Le club de Foot de Peyrat comprend 2 équipes seniors masculines. L'équipe 1^{ère} est dirigée par David SOULE, Patrick FROMNTEAU et Charles DAMAR, l'équipe réserve par Christelle RUAUD et Eddy NABANA NAÏMOU.

L'effectif de cette saison 2019-2020 comprend 50 licenciés dont 40 joueurs, 8 dirigeants, 2 arbitres officiels MM FARIS Daniel et David SOULE qui représentent notre club au niveau de la ligue et du district.

Les entraînements se déroulent le jeudi soir à partir de 19 heures. L'objectif pour les 2 équipes est le maintien dans leurs catégories respectives.

Le club organise son 4^e concours de belote qui a lieu le 30 novembre et nous comptons sur vous pour voir nombreuses et nombreux.

Se déroulera également en janvier 2020, un 1^{er} tournoi en salle ; et le club a organisé un tournoi Playstation FIFA 2020, qui sera renouvelé avant la fin de la saison.

L'union sportive peyrachonne présente pour l'année 2020 ses meilleurs voeux à la municipalité, aux habitantes et habitants de Peyrat de Bellac, aux joueurs, aux dirigeantes et dirigeants du club. Pour terminer, nous

tenons à remercier nos fidèles supporters qui viennent nous soutenir chaque dimanche au stade. Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020 à tous.

Le Président, Sylvain BARDU.



Equipe 1

Equipe réserve



REMERCIEMENTS

La municipalité remercie vivement les artisans et les commerçants pour leur participation qui permet l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations et leurs bénévoles qui offrent une multitude de manifestations tout au long de l'année ainsi que le personnel communal qu'il soit administratif ou technique pour leur dévouement auprès des administrés.



DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEU
JANVIER			
09/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
10/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	ALPB	SALLE ASSOCIATIONS
18/01/2020	REPAS	ASSOCIATION PECHEURS AMIS DE BEISSAT	SALLE POLYVALENTE
25/01/2020	SOIREE POT AU FEU	ALPB	SALLE POLYVALENTE
FEVRIER			
09/02/2020	ASSEMBLEE GENERALE	COMITE DES FETES	SALLE ASSOCIATIONS
09/02/2020	THE DANSANT	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
23/02/2020	CONCOURS DE BELOTE	COMITE DES FETES	SALLE POLYVALENTE
MARS			
28/03/2020	SOIREE THEATRALE	GYM VOLONTAIRE PEYRAT FORME	SALLE POLYVALENTE
AVRIL			
02/04/2020	REPAS DE PRINTEMPS	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
13/04/2020	RANDO PEDESTRE/REPAS	VELO NATURE	SALLE POLYVALENTE
26/04/2020	MARCHE DE PRINTEMPS	COMITE DES FETES	SP ET PARKING SP
MAI			
05/05/2020	VOYAGE A BLAYE	CLUB CHARLES SILVESTRE	PARKING MAIRIE
JUIN			
Du 2 au 6/06/2020	VOYAGE EN BRETAGNE	CLUB CHARLES SILVESTRE	PARKING MAIRIE
14/06/2020	VIDE GRENIER	ALPB	STADE DE PEYRAT
27/06/2020	FETE DE L'ECOLE	ECOLE DES 2 TILLEULS	SALLE POLYVALENTE
JUILLET			
14/07/2020	CONCOURS DE PECHE	AAPPMA	PONT DE BEISSAT
25/07/2020	FETE DE L'ÉTÉ	COMITE DES FETES	STADE DE PEYRAT
25/07/2020	FEU D'ARTIFICE	MAIRIE DE PEYRAT DE BELLAC	STADE DE PEYRAT
SEPTEMBRE			
04/09/2020	RANDO DANS PEYRAT	VELO NATURE	SALLE ASSOCIATIONS
10/09/2020	AQUARIUM DE LIMOGES	CLUB CHARLES SILVESTRE	PARKING MAIRIE
26/09/2020	SOIREE TETE DE VEAU	COMITE DES FETES	SALLE POLYVALENTE
OCTOBRE			
04/10/2020	LOTO	ACCA	SALLE POLYVALENTE
11/10/2020	THE DANSANT	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
17/10/2020	LOTO	AMICALE PARENTS ELEVES	SALLE POLYVALENTE
24/10/2020	FETE DE L'HUITRE ET DE LA MOULE	ALPB	PARKING SP
NOVEMBRE			
19/11/2020	CONCOURS DE BELOTE	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
DECEMBRE			
03/12/2020	BANQUET 40 ANS DU CLUB	CLUB CHARLES SILVESTRE	SALLE POLYVALENTE
4 et 5/12/2020	TELETHON 2020	ASSOCIATIONS DE PEYRAT/MAIRIE	SP ET SA
13/12/2020	FETE DE NOEL DES ECOLES	AMICALE PARENTS D'ELEVES	SALLE POLYVALENTE

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.
 Port. 06.50.60.67.75



**AS
COUVERTURE**

Tel Fax : 05.55.68.61.39 ascouverture@free.fr
 19, rue Jean Jaures - 87300 BELLAC www.as-couverture-Bellac.fr

Alain PERICAT

Peintre intérieur-extérieur



28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
 alainpericat@gmail.com
05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06



DEP 87
 Dépannage Electricité Plomberie
 Route du couret 87300 Peyrat de Bellac.
 Email : dep87@orange.fr

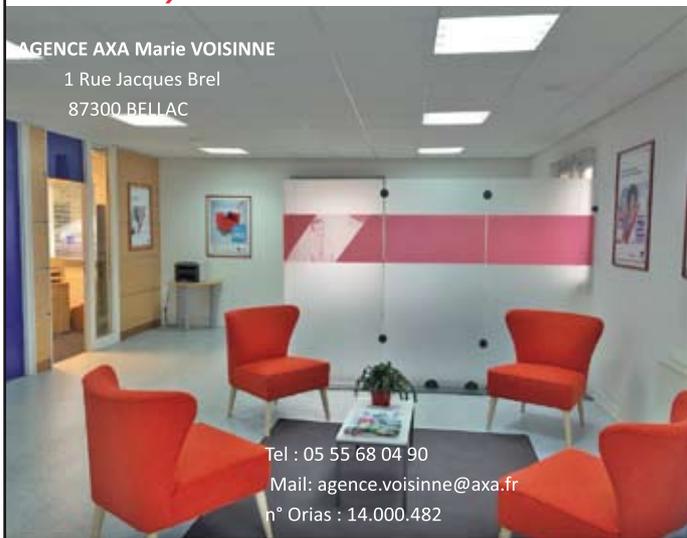
PLANCKEEL FABIEN **DAVID GUILLAUME**
 06 06 85 26 04 06 80 13 41 26



**Assurance
Banque**

réinventons / notre métier

AGENCE AXA Marie VOISINNE
 1 Rue Jacques Brel
 87300 BELLAC



Tel : 05 55 68 04 90
 Mail: agence.voisinne@axa.fr
 n° Orias : 14.000.482

SARL BELLAC AMBULANCES



**V.S.L.
TAXIS**

Marie-Lise & Pascal GODRIE
 B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

4 autorisations de taxi : Peyrat-de-Bellac, Mézières-sur-Issoire et Bussière-Borfy

**ENTRETIEN
PARCS & JARDINS**

BREDIER Didier

Tonte - Taille haies
 Élagage avec nacelle
 Débroussaillage
 Petits travaux mini-pelle
 Divers travaux micro tracteur
 (labour, gyrobroyeur, rotovator)
 Nettoyage haute pression
 Broyage branches



17, route de Sissac - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
 Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 76
 Email : bredier.didier@bbox.fr

Votre **Boulangier** Pâtisier

**La
Panetière**

Salon de Thé

**BARON
Frères**

Michaël & Baptiste
 24, rue Thiers - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 06 12

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.immobellac.fr



TAXI CORDIER
TAXIS TPWR 13/7 24H/24
VÉHICULES CLIMATISÉS DE LA BERLINE AU MINIBUS
05 55 68 14 67
06 61 58 88 05

TAXI

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MÉDICAUX-TIERS PAYANT
GARES ET AÉROPORTS
VÉHICULES DE 1 À 8 PLACES-CLIMATISÉS

Communes de destination: Bellac, Peyrat-de-Bellac, Mézières, Assière, Magnac-Laval, St-Jamin, Loubès
Siret50145068800020

extra

ELECTROMENAGER • IMAGE • SON
QUINCAILLERIE • BRICOLAGE • S.A.V

Ets TERRADE

6 rue de la Procession • BELLAC
05 • 55 • 68 • 00 • 21

FLEURISTE
DÉCORATRICE

ALIZÉECLISE FLEURS

22, av. Jean Jaurès
87300 BELLAC
05 55 68 45 26

Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**

R.M. 402 508 162

BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. **05 55 68 15 93**

BOUCHERIE MANAHAN
Estelle et Thomas

BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR, SPÉCIALITÉS ANGLAISES

Boucherie Manahan - 7, Rue du Coq - 87300 BELLAC
05.87.37.92.11

f « Boucherie Manahan »

05 55 68 11 00

Bar restaurant chez Sylvie

9, rue de l'ancienne mairie
87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tabac - Presse - Loto

Livraison de plats à domicile